

# CYPERON

(export du DFSM au 10/06/2026 à 11:07)

---

## [1] CYPERON Médecine - Pharmacopée

nomen

Définition Racine d'une plante qui produit des tiges verticales qui ressemblent à celles du poireau.

### Notes

- GARINGAL CIPERI CUPERI
- Note encyclopédique

Petit galanga, *Alpinia officinarum*, zingibéracées.

### Citations

- Ciperon , ciperus en latin, c'est la racine d'une herbe qui est aussi nommée ciperus et ressemble aucunement à poreulx ; la racine et l'herbe sont de chaude et sèche nature.  
Olivier de la Haye, *Poème sur la grande peste*, 1426, p. 184-185.

## [2] **CYPERON** Sciences de la nature - Botanique

nomen

Définition

Racine de jonc\*, herbe\* qui pousse outre-mer ou en Europe occidentale.

### Notes

- Note encyclopédique

En l'état actuel de nos recherches, il semblerait que l'attestation du *Livre des simples médecines* soit la première pour le nomen *cyperon* dans sa forme grecque venue de *κύπερον*, -*περον* (à l'accusatif) et que le latin avait déjà empruntée. Dans la citation ci-dessous, la plante présentée comme la meilleure semble être le souchet officinal (taxinomie moderne: *Cyperus rotundus* L.), comme le propose le glossaire de l'édition de P. Dorveaux. Mais on observe que le texte établit des différences selon la provenance et en ce qui concerne la couleur, ce qui ne correspond pas forcément à des végétaux différents, mais permet de penser tout de même que des alternatives seraient possibles avec d'autres souchets et dans ce cas, on peut proposer deux autres identifications: le souchet odorant (taxinomie moderne: *Cyperus longus* L.) et le souchet comestible (taxinomie moderne: *Cyperus esculentus* L.).  
[F. Vigneron]

### Citations

- **Cyperon** est chاوز et sès el segont degré. C'est la racine de jonc. Celui qui creist outre mer vault meuz [...]. Celui est boens qui a la color vermelle par dedenz quant l'en le depece et qui ne poldre pas voluntiers. [...] **Cyperon** qui a blanche color o noire n'est proz.  
Anon. [Matthaeus Platearius], *Livre des simples médecines*, 2nde moitié du XIIIe s., § 333 et § 341, p. 58-59.